



RAPPORT MORAL 2020 ET PERSPECTIVES 2021

L'année 2020, particulièrement riche en rebondissements liés à la crise sanitaire, s'est inscrite sous le signe de l'adaptation : adaptation des salariés, du public et de l'ensemble des acteurs œuvrant pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Cet effort collectif n'est pas resté vain car il nous a permis de garder le lien avec les jeunes là où nous redoutions un décrochage massif à compter du deuxième trimestre 2020. En effet le nombre de premiers accueils s'est quasiment maintenu en dépit d'une fermeture totale de la structure durant 2 mois et de longues périodes d'activité en présentiel réduites. Les entrées dans le dispositif Garantie Jeune ont été stoppées temporairement de mi-mars à mi mai.

Nous avons donc enregistré une légère baisse du nombre de jeunes accompagnés en Garantie Jeune en 2020. Celle-ci a néanmoins été compensée par une augmentation significative d'entrée dans le dispositif d'accompagnement PACEA (+8% par rapport à 2019), plus facilement adaptable aux diverses restrictions de fonctionnement en vigueur, notamment au niveau des collectifs de travail.

Ces aménagements nous ont permis entre autres de répondre aux besoins financiers qui se sont encore accrus durant l'année passée. Avec 1 197 530 €, le montant total des soutiens financiers a augmenté de +7.11 %. Davantage de personnes ont été soutenues et pour des montants en moyenne supérieur à l'année 2019.

Bien sûr, nombre d'actions ont été annulées, voire reportées mais je remercie sincèrement tous les salariés de la Mission locale ainsi que leurs nombreux partenaires, acteurs sociaux et économiques, institutionnels, etc..., d'avoir saisi chaque opportunité et/ou amélioration de contexte pour aller au-devant des jeunes, de leurs entourages, afin de leur proposer divers services et solutions adaptées à leurs situations.

Nos actions « hors les murs » ont principalement été tournées vers les associations caritatives qui ont connu durant cette période une forte augmentation de fréquentation, tandis que tous nos projets avec les associations sportives et culturelles ont été différés. 35 jeunes dits « invisibles » ont néanmoins pu ainsi être identifiés durant cette année 2020.

L'autre programme qui nous a permis d'aller au contact des jeunes est le programme « 16-18 Avenir en main », autrement dit la mise en œuvre de la loi sur l'obligation de formation qui à compter de septembre 2020, nous a amené à « capter » 23 mineurs décrocheurs.

Ceci étant, cette période de crise sanitaire a aussi impacté les jeunes en retardant pour certains les entrées en situation. En effet, si la baisse des entrées en emploi est restée modérée (-5.54 %) en raison du maintien de l'apprentissage et d'un accroissement des contrats aidés en fin d'année 2020, les entrées de jeunes en formation ont chuté de -21,53% et de -23.78 % pour les entrées en immersion professionnelle.

Bien consciente de cet effet à retardement susceptible de se prolonger sur l'année suivante, la Mission locale s'est rapidement mobilisée sur le plan de relance, dès que les premières mesures se sont dessinées à la fin de l'été 2020.

En premier lieu, nous nous sommes attachés à lancer tout un programme de communication et de développement de la relation entreprises en mobilisant l'ensemble des conseillers afin de promouvoir toutes les mesures jeunes : contrats aidés, alternance, immersions professionnelles. Cela se poursuit d'ailleurs tout au long de l'année 2021.

Les échanges avec les acteurs économiques me semblent primordiaux. Au-delà des résultats mesurables à court terme, ils participent d'une meilleure lisibilité et compréhension sur la nature et la finalité de l'activité de la Mission locale. Ceci est un gage d'une meilleure collaboration, plus durable, constituant l'autre levier indispensable à côté des partenariats avec les divers acteurs sociaux, pour renforcer les parcours d'insertion socio-professionnels des jeunes.

Le challenge du plan de relance en 2021, c'est aussi d'accompagner un maximum de jeunes inoccupés sur le territoire, dans le cadre du PACEA et de la Garantie jeune où les objectifs de réalisation sont quasiment doublés.

Cet effort est soutenu par les services de l'état que je remercie au passage, tant pour l'enveloppe financière à redistribuer aux jeunes engagés dans leurs parcours d'insertion, que par les moyens donnés aux structures pour renforcer leurs équipes. Cela nous a permis de recruter 4 nouveaux conseillers et un ½ temps d'administratif au premier trimestre 2021

Cela vient compléter les investissements structurels que nous engageons cette année en recrutant une directrice adjointe (évolution professionnelle) et une chargée de Projet « vie sociale et coordinatrice accompagnement ».

Ces moyens humains, qui s'inscrivent également dans un cadre de rénovation de projet de service accompagné par le Cabinet Soète, nous permettront non seulement de relever les défis qui se posent à nous dans un contexte de travail mobilisateur mais aussi de développer de nouveaux projets.